\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chaudhry Anwar-ul-Haq
Prime Minister Azad Jammu and Kashmir
Prime Minister Secretariat
Muzaffarabad
Pakistan, 13100

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Premier ministre,

**Je vous écris pour vous faire part de mes inquiétudes au sujet des accusations portées contre Ahmad Farhad, journaliste et poète pakistanais, et du fait que quatre hommes en civil l’ont soumis à une disparition forcée à son domicile, à Islamabad, le 15 mai 2024**. Bien qu’un procès-verbal introductif concernant sa disparition ait été enregistré sur ordre de la haute cour d’Islamabad, son sort est resté inconnu jusqu’au 29 mai, date à laquelle il est réapparu dans l’Azad Cachemire, à un poste de contrôle à Kohala, près de Muzaffarabad. Il a ensuite été placé en garde à vue et une plainte a été déposée contre lui pour «entrave à l’exercice de fonctions publiques exercées par un représentant de l’État», au poste de police de Dhirkot. Il a depuis lors également été impliqué dans une autre affaire datant du 13 mai 2024, dans laquelle il n’est pas nommé, pour publication de contenus haineux sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook, concernant la Longue marche du Cachemire.

Si j’apprécie les efforts déployés par le gouvernement pour retrouver Ahmad Farhad, je continue à déplorer vivement les accusations forgées de toutes pièces portées contre lui et par les enquêtes en cours diligentées en vertu du Code pénal et de la loi antiterroriste de l’Azad Cachemire. S’il est déclaré coupable, il encourt jusqu’à 10 ans en prison. Outre les affaires en cours et sa récente disparition forcée, Ahmad Farhad a longtemps subi diverses formes d’intimidation de la part des autorités de l’État et est maintenant pris pour cible en raison de ses activités sur les réseaux sociaux. Ce journaliste couvrant mouvements sociaux et manifestations pacifiques, et ayant plaidé contre les disparitions forcées ne devrait pas faire l’objet de poursuites pénales. Aucune enquête n’a en outre été ouverte sur sa disparition forcée.

**J’exhorte donc votre gouvernement à:**

* **Abandonner toutes les poursuites pénales ouvertes contre Ahmad Farhad et mettre fin au harcèlement et aux actes d’intimidation dont il fait l’objet pour avoir exercé son droit à la liberté d’expression;**
* **Veiller à ce que toute personne soupçonnée d’être pénalement responsable de la disparition forcée d’Ahmad Farhad fasse l’objet d’une enquête et soit jugée par des tribunaux civils conformément aux principes d’un procès équitable sans recours à la peine de mort.**

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne / Fax: 031 350 17 99 / E-mail: parepbern@gmail.com